



Volonté de réintégration au domicile conjugal de mon épouse

Par **newman**, le **28/10/2011** à **18:20**

Bonjour,

Mon épouse malgache a quitté le domicile conjugal situé en France pour retourner vivre dans son pays natal durant près de 5 mois.

Elle est revenue le 06/10/2011 en France et a tenté de regagner le domicile conjugal.

Je lui ai refusé l'accès. Ai-je commis une faute ?

Peut-elle demander à la justice la possibilité de reprendre attache au domicile conjugal ?

J'ajoute que des violences verbales et physiques ont été commises sur ma personne et que je suis handicapé.

Elle est repartie sur la région parisienne et me harcèle d'appels privés, me réclame un livret de famille par SMS.

POUVEZ-vous éclairer ma lanterne car l'avocat saisi m'a dit que j'avais raison compte tenu du contexte d'avoir agi de la sorte mais ce n'est peut-être pas parole d'évangile si j'ose dire

Merci pour toutes les réponses à venir

Par **mimi493**, le **28/10/2011** à **23:22**

Il y a, en France, la notion de domicile. Elle est partie, donc ce n'est plus son domicile. Vous aviez donc totalement le droit de lui refuser l'entrée CHEZ VOUS

[citation]J'ajoute que des violences verbales et physiques ont été commises sur ma personne et

que je suis handicapé . [/citation] portez plainte

[citation]Elle est reparti sur la région parisienne et me harcèle d'appels privé,[/citation] portez plainte !!

Ne laissez pas la situation dégénérer car sinon, ça sera de pire en pire, portez plainte au moins pour le harcèlement dont vous avez les preuves (appels et SMS) et qui est désormais un délit dans votre cas.

[citation] me réclame un livret de famille par sms. [/citation] elle n'a qu'à aller s'en faire faire un double (inutile de lui dire) donc vous avez le droit de ne pas lui donner

Par **newman**, le **29/10/2011** à **17:54**

merci mimi, je commence à apprécier vos conseils qu'ils soient favorables ou non.....
L'autre fois , j'avais pas trop apprécié que vous m'aviez dit que je suis allé chercher une jeunette à madagascar, la passion m'a fait perdre la raison , disons pour me disculper et j'ai fait n'importe quoi que d'épouser une femme sans la connaître , j'ai fait une erreurpas de jeunesse mais une erreur de discernement